

## Chapitre 11 : Parties de $\mathbb{R}$

### I. $\mathbb{N}, \mathbb{Z}$ et $\mathbb{Q}$

#### I.1. Les entiers

**Définition I.1.**  $\mathbb{N}$  est l'ensemble des **entiers naturels** :  $\mathbb{N} = \{0, 1, 2, \dots\}$ .

$\mathbb{Z}$  est l'ensemble des **entiers relatifs** :  $\mathbb{Z} = \{0, 1, 2, \dots\} \cup \{-1, -2, \dots\}$ .

*Remarques I.1.* •  $\mathbb{N}$  est muni d'une opération (loi de composition interne), l'addition  $+$ . Cette loi est associative, c'est-à-dire que  $\forall (a, b, c) \in \mathbb{N}^3$ ,  $(a + b) + c = a + (b + c)$  : l'ordre dans lequel on effectue les additions n'importe pas. On dispose aussi d'un élément neutre :  $\forall a \in \mathbb{N}$ ,  $a + 0 = a$ .

- $\mathbb{Z}$  est lui aussi muni de l'addition qui a les mêmes propriétés. De plus, chaque éléments  $a$  de  $\mathbb{Z}$  a un opposé  $b$  qui vérifie :  $a + b = 0$ . On dit que  $(\mathbb{Z}, +)$  est un **groupe**. Il est de plus **commutatif** car  $\forall (a, b) \in \mathbb{Z}^2$ ,  $a + b = b + a$ . Il y a une autre opération sur  $\mathbb{Z}$ , la multiplication  $\times$ . Cette loi est aussi associative, elle a un élément neutre 1, et elle se distribue sur l'addition. On dit que  $(\mathbb{Z}, +, \times)$  est un **anneau**.

#### I.2. Nombres rationnels

Lorsque l'on souhaite découper un entier en parts égales ou encore résoudre  $3x = 3$  ou bien  $3x = 1$ , on a besoin des nombres rationnels.

**Définition I.2.**  $\mathbb{Q}$  est l'ensemble des **nombres rationnels** :

$$\mathbb{Q} = \left\{ \frac{p}{q} \mid p \in \mathbb{Z}, q \in \mathbb{N}^* \right\}$$

*Remarque I.2.*  $\mathbb{Q}$  est lui aussi muni de l'addition et de la multiplication.  $(\mathbb{Q}, +)$  est un groupe et  $(\mathbb{Q}, +, \times)$  est un anneau. De plus, tout élément non nul  $r$  de  $\mathbb{Q}$  admet un inverse  $s$  pour  $\times$  :  $r \times s = 1$ . On dit que  $(\mathbb{Q}, +, \times)$  est un **corps commutatif**.

Certaines données réelles ne peuvent pas s'exprimer avec des nombres rationnels. Par exemple, la longueur de la diagonale d'un carré de côté 1 vaut  $\sqrt{2}$ .

**Proposition I.1.**  $\sqrt{2}$  est irrationnel.

### II. $\mathbb{R}$

La construction de  $\mathbb{R}$  est hors-programme. On peut essayer de se représenter cet ensemble principalement de deux façons :

- On « bouche les trous laissés par les rationnels » pour obtenir la droite réelle.
- On écrit tout réel  $x$  sous la forme  $x = a_0, a_1 a_2 a_3 \dots$ , avec  $a_0 \in \mathbb{Z}$  et  $a_k \in [0, 9]$  pour  $k \geq 1$ . On impose de plus que les  $a_k$  ne sont pas tous égaux à 9 à partir d'un certain rang. On dit que c'est le **développement décimal propre** de  $x$ .

*Remarque II.1.* Les rationnels sont les nombres réels qui ont des développements décimaux très particuliers : soit ils n'ont qu'un nombre fini de décimales, soit leurs décimales se répètent.

Par exemple, 0,123456789123456789... est un rationnel.

#### II.1. Parties majorées, minorées, bornées

**Définition II.1.** Soit  $A$  une partie de  $\mathbb{R}$ .

- On dit que  $M$  est un **majorant** de  $A$  si :  $\forall x \in A$ ,  $x \leq M$ . On dit alors que  $A$  est **majorée**.
- On dit que  $m$  est un **minorant** de  $A$  si :  $\forall x \in A$ ,  $m \leq x$ . On dit alors que  $A$  est **minorée**.
- Si  $A$  est majorée et minorée, on dit que  $A$  est **bornée**.

**Définition II.2.** Soit  $A$  une partie de  $\mathbb{R}$ .

- On dit que  $M \in \mathbb{R}$  est le **maximum** de  $A$  si  $M$  est un majorant de  $A$  et  $M \in A$ . On note alors  $M = \max(A)$ .
- On dit que  $m \in \mathbb{R}$  est le **minimum** de  $A$  si  $m$  est un minorant de  $A$  et  $m \in A$ . On note alors  $m = \min(A)$ .

*Remarque II.2.* On sous-entend dans cette définition que s'il existe, le maximum (resp. le minimum) est unique.

**Proposition II.1.** • *Toute partie non vide et majorée de  $\mathbb{Z}$  admet un maximum.*

- *Toute partie non vide et minorée de  $\mathbb{Z}$  admet un minimum.*

## II.2. Propriété de la borne supérieure

**Définition II.3.** Soit  $A$  une partie de  $\mathbb{R}$ .

- S'il existe, le plus petit majorant  $M$  de  $A$  est appelé **borne supérieure** de  $A$ .  
C'est-à-dire :  $\forall M' \in \mathbb{R}, M'$  majore  $A \Rightarrow M \leq M'$ . On note  $M = \sup A$ .
- S'il existe, le plus grand minorant  $m$  de  $A$  est appelé **borne inférieure** de  $A$ .  
C'est-à-dire :  $\forall m' \in \mathbb{R}, m'$  minore  $A \Rightarrow m' \leq m$ . On note  $m = \inf A$ .

Le théorème suivant découle de la construction de  $\mathbb{R}$ .

### Théorème II.2 (Propriété de la borne supérieure)

- *Toute partie non vide et majorée de  $\mathbb{R}$  admet une borne supérieure.*
- *Toute partie non vide et minorée de  $\mathbb{R}$  admet une borne inférieure.*

*Remarque II.3.* Lorsque  $A \in \mathcal{P}(\mathbb{R})$  n'est pas majorée, on note  $\sup A = +\infty$  et lorsqu'elle n'est pas minorée, on note  $\inf A = -\infty$ .

**Proposition II.3.** Soit  $A \in \mathcal{P}(\mathbb{R})$  qui possède un maximum  $M$  (resp. un minimum  $m$ ), alors  $\sup A = M$  (resp.  $\inf A = m$ ). La réciproque n'est pas vraie.

**Proposition II.4.** •  $M = \sup A \iff M$  majore  $A$  et  $\forall \varepsilon > 0, \exists x \in A, M - \varepsilon < x \leq M$ .

- $m = \inf A \iff m$  minore  $A$  et  $\forall \varepsilon > 0, \exists x \in A, m \leq x < m + \varepsilon$ .

## II.3. Intervalles

**Proposition II.5.** Soit  $I \subset \mathbb{R}$ .  $I$  est un intervalle de  $\mathbb{R}$  si et seulement si

$$\forall a, b \in I, a \leq b \Rightarrow [a, b] \subset I.$$

Les intervalles de  $\mathbb{R}$  sont les parties « sans trou » (qu'on appelle convexes).

**Proposition II.6.** Soit  $]a, b[$  un intervalle non vide. Alors  $]a, b[$  contient au moins un rationnel et un irrationnel.

On dit que  $\mathbb{Q}$  et  $\mathbb{R} \setminus \mathbb{Q}$  sont **denses** dans  $\mathbb{R}$ .

## II.4. Nombres décimaux

**Définition II.4.** On appelle **nombre décimal** un nombre réel qui s'écrit sous la forme  $\frac{p}{10^k}$  avec  $p \in \mathbb{Z}$  et  $k \in \mathbb{N}$ .  
On note  $\mathbb{D}$  l'ensemble des nombres décimaux.

**Proposition II.7 (Approximations décimales d'un nombre réel).** Soit  $n \geq 1$  un entier. Tout réel  $x$  peut-être encadré de manière unique sous la forme :

$$\underbrace{D_n(x) = N + \frac{d_1}{10} + \frac{d_2}{10^2} + \dots + \frac{d_n}{10^n}}_{\text{Valeur approchée par défaut}} \leq x < \underbrace{N + \frac{d_1}{10} + \frac{d_2}{10^2} + \dots + \frac{d_n + 1}{10^n}}_{\text{Valeur approchée par excès}}$$

où  $N \in \mathbb{Z}$  et  $d_1, d_2, \dots, d_n \in \llbracket 0, 9 \rrbracket$ . De plus,  $D_n(x) = \frac{\lfloor 10^n x \rfloor}{10^n}$ .